

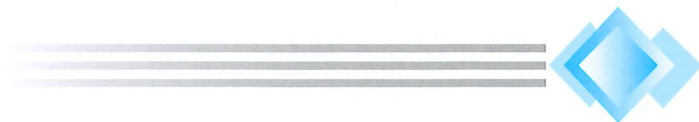
FORUM TRANSFRONTALIER
ARC JURASSIEN
LA CHAUX-DE-FONDS

=====

R A P P O R T

de

l'organe de révision sur l'exercice 2019



A l'assemblée générale
de l'association
Forum transfrontalier Arc Jurassien
2300 La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision - contrôle restreint

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association FORUM TRANSFRONTALIER ARC JURASSIEN pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 17 mars 2020

SOCIETE FIDUCIAIRE VIGILIS S.A.

Pierre-Alain Rickli

Expert-réviseur agréé no 107'152

Dominique Boillat

Expert-réviseur agréé no 100'028

Responsable de la révision : Pierre-Alain Rickli

Annexes : Comptes annuels

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2019 ET 2018

	Exercice	
	2019 CHF	2018 CHF
<u>ACTIF</u>		
Actif circulant		
BCN	7'006.47	20'957.97
Banque Populaire	7'249.04	5'563.59
Actifs transitoires	400.00	0.00
	14'655.51	26'521.56
 TOTAL DE L'ACTIF	 14'655.51	 26'521.56
 <u>PASSIF</u>		
Fonds étrangers		
Provision don affecté	0.00	5'000.00
Passifs transitoires	1'750.00	2'550.00
	1'750.00	7'550.00
 Fonds propres		
Capital	18'971.56	1'939.58
Résultat de l'exercice	-6'066.05	17'031.98
	12'905.51	18'971.56
 TOTAL DU PASSIF	 14'655.51	 26'521.56

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES 2019 ET 2018

	Exercice	
	2019	2018
	CHF	CHF
Produits		
Cotisations, contributions	9'608.75	11'028.60
Dons, soutiens	1'120.00	3'370.00
Don Loro	0.00	15'000.00
Autres recettes diverses	0.00	276.76
	10'728.75	29'675.36
Charges et frais		
Frais d'organisation, débats, ateliers	-6'981.05	-5'952.35
Frais comité de pilotage	-2'329.06	-1'356.25
Frais de déplacements	-1'971.50	-2'712.80
Frais administratifs, bureau, inscriptions	-2'942.09	-3'374.22
Mandats, honoraires tiers	-1'750.00	-1'750.00
Frais de représentation	-461.10	-435.95
Promotion, publicité, film, mises à jour site internet	-5'360.00	-2'061.81
	-21'794.80	-17'643.38
Dissolution/attr. don affecté LORO	5'000.00	5'000.00
PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE	-6'066.05	17'031.98

ANNEXE AUX COMPTES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2019 ET 2018

(selon art. 959c al. 1 et 2 C.O.)

Principes d'évaluation et principes comptables appliqués

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

La présentation des comptes respecte les directives du Code des Obligations.

Détail de certains postes du bilan et du compte de résultat

<u>Détail des actifs transitoires :</u>	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Décompte final CCNC	<u>400.00</u> 400.00	<u>0.00</u> 0.00
<u>Détail des passifs transitoires :</u>	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Honoraires dus	1'750.00	1'750.00
Provision charges sociales	<u>0.00</u>	<u>800.00</u>
	1'750.00	2'550.00

Les comptes n'enregistrent aucune dissolution de réserve latente.

L'association ne fait état d'aucun employé soumis à la LPP

Elle ne possède aucune participation.

Elle n'a contracté aucun crédit-bail.

Elle n'a ni constitué de sûreté en faveur de tiers, ni mis d'actif en gage ou en garantie, ni constitué de réserve de propriété.

Elle ne relève pas d'engagement hors bilan, de procédures juridiques ou autre information pertinente et/ou prescrite par la loi à mentionner.